



PARTICIPEZ À LA VIE SCOLAIRE POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT DE VOS ENFANTS !

Chers parents,

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire en cette rentrée 2022-2023 !

À cette occasion, la FCPE du collège Joséphine Baker prend le relais de la FCPE du collège Henri IV pour que les parents continuent d'être représentés activement dans toutes les instances de l'établissement et soient réellement impliqués dans la communication avec les familles. C'est ce qui nous permet de porter votre voix et de vous tenir au courant de la vie du collège tout au long de l'année scolaire.

Nous vous proposons une rencontre :
Jeudi 22 Septembre à 18h30 au collège
salle du réfectoire

Voici l'ordre du jour suivant :

- Point sur la rentrée en présence de Mme Lenoir, principale du collège,
- Présentation de la FCPE et de ses actions au collège Joséphine Baker,
- Création de la section FCPE « Collège Joséphine Baker »,
- Constitution des listes de parents délégués pour les conseils de classe,
- Constitution des listes de parents pour l'élection au conseil d'administration,
- Sujets divers.

Pour les parents qui ne pourraient être présents mais qui souhaiteraient devenir délégués de parents de la classe de leur enfant ou membre du conseil d'administration et/ou d'une commission, merci de nous le faire savoir par mail à :

fcpe-josephine-baker@fcpe86.fr

Par ailleurs, vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'inscription pour adhérer à la FCPE Joséphine Baker.

Nous comptons sur vous !

Sandrine Le Minor, pour la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements français à l'étranger.

Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. La FCPE est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.